



LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Directeur : Alph. POIRIER-BOTTREAU.

INSERTIONS:

Une à six lignes. 3 fr. 00
Réclames. 0 fr. 50
Faits divers. 1 fr. 00

NOTE DE LA RÉDACTION

LA VIGIE n'acceptera plus d'articles anonymes.

S'il y en a qui paraissent sans signature, les personnes qui pourront s'en trouver offensées sont priées de s'adresser au bureau de la rédaction. Seuls M.M. Alph. Poirier-Bottreau et Pompeï seront les auteurs réels et responsables des articles en question et en accepteront indifféremment la responsabilité pleine et entière sur tous les terrains.

Choses et autres

J'ai reçu de nombreuses lettres de félicitations à propos du journal.

On me complimente, moi et mes principaux collaborateurs, de la modération que nous avons eue, de la franchise que nous avons montrée, des raisonnements irréfutables que nous avons donnés, de la courtoisie toujours loyale avec

laquelle nous avons traité nos adversaires politiques.

La Vigie publie aujourd'hui son quatrième numéro, et déjà, son influence, dans le pays, est considérable.

C'est le journal de l'ouvrier, du marin, du négociant, de l'armateur. Et demain, j'espère, ce sera presque le journal de tout le monde, celui qui marchera hardiment « Vers la Paix » et plaidera toujours « Pour les Pauvres »

Et vraiment, St-Pierre avait besoin d'un journal.

J'ai reçu aussi — puisqu'il faut tout dire, puisque moi je veux tout dire — des lettres qui nous reprochaient notre modération et nous conseillaient, bien maladroitement, l'exagération et la violence.

Mauvais conseils !

Que ces correspondants me permettent aujourd'hui de leur dire, c'était là de mauvais conseils.

Dans toute polémique de presse vraiment sérieuse, la violence de parti-pris est un moyen néfaste et nuisible qui ne peut produire aucun

résultat satisfaisant ni surtout aucun résultat durable. Un jour ou l'autre, parfois avant bientôt, les lecteurs s'en aperçoivent. Et comme, après tout, ils sont les seuls juges, ils condamnent vite ce parti-pris obstiné et cette violence pas toujours explicable. Alors ils ne lisent plus le journal qui se sert de pareils moyens. Et un journal sans lecteurs, eh bien, franchement, c'est une dérisio...

Qu'on n'aille pas croire — et je veux l'écrire aujourd'hui — que je tiens un semblable langage par poltronnerie ou par crainte de la lutte.

Rien de cela, je vous assure.

Dès l'âge de dix-huit ans, pour un rien, presque pour une bagatelle de jeunesse, je faisais une première folie.... folie que j'ai longtemps regrettée, que je regrette aujourd'hui et que je regretterai encore demain....

Pendant mes débuts dans le journalisme parisien, pour des raisons politiques alors, je recommençais, plusieurs fois, la même folie...

Je n'insiste pas. Le lecteur me comprendra.

Que voulez-vous, quand on a vingt-cinq ans, un caractère généreux et loyal, quand on a du

NO 3 Feuilleton de « LA VIGIE »

Amour Sauvage

PAR

BRAU DE ST-POL LIAS

Des voix d'enfants, très lointaines, à peine perceptible pour l'ouïe fine de l'Orang, mais qu'il reconnaît pourtant, mirent fin à ses méditations ou en changèrent le cours.

Près de lui se dressait un *ara* magnifique, un des plus beaux et des plus étonnantes gueules de la forêt. Son tronc creux, percé à jour, semblait fait de lames de lames juxtaposées, incomplètement jointes, laissant des trous entre elles.

L'Orang descendit le long du tronc de l'ara et, avec une moue sournoise, avant d'arriver à terre, s'introduisit par une de ces ouvertures béantes dans le creux de l'arbre — et s'y blottit.

II

BANDE JOYEUSE

Sur la lisière de la forêt, le lalang, la grande prairie sauvage, à l'herbe dure et drue, toujours haute, où un homme disparaît tout entier, le lalang, repaire de fauves, flambait sous le soleil.

Au delà, les champs de riz s'étendaient sans une

ombre, jusqu'aux premières maisons du kampong Morbo, perchées sur leurs hauts piquets. A travers les grands panaches des cocotiers et des arécaires, on voyait la crête ensoleillée des toits, avec leurs pignons relevés, surmontés de têtes de monstres, se profiler au loin sur le rideau vert sombre des bois qui entouraient la vaste clairière.

La forêt escaladait, au Nord, les masses arrondies des derniers contreforts des montagnes, dont les sommets échelonnés détenaient l'horizon, dominant tout le paysage, tandis que, vers le Sud, le plateau était occupé par le lit de la rivière qui avait creusé de ce côté un ravin profond, tapisse de fougères et de bananiers sauvages.

Au-dessus du lalang, l'air chauffé tremblait comme une flamme incolore. Les cigales grinçaient, les insectes beurdonnaient, les hirondelles s'entre-croisaient dans leur vol rapide.

Pas un souffle d'air ! ... Et pourtant, sur une longue ligne qui allait de la risière dans la direction de la forêt, les hautes herbes ondulaient, s'agitaient comme si un serpent énorme, un monstre de demeure, les eût traversées. — Et des cris confus venaient de là.

Tout à coup la tête du monstre sembla surgir. C'était un enfant de treize à quatorze ans, les cheveux au vent, brandissant une longue lance. Il s'était élevé d'un bond, au dessus du lalang, courant à toutes jambes, bientôt suivi d'une petite fille, de deux ou trois ans plus jeune que lui.

Ils passèrent comme un trait, sur un assez long espace, semblant voler à la cime des herbes, — puis, disparurent de nouveau.

Mais le corps du monstre surgissait après la tête : tout un groupe, tout un groupe cette fois. Trois gamins bondirent en même temps : l'un d'eux retomba, poussé par ses camarades, mais s'élancé de nouveau, près d'être rejoint par un autre qui le serrait de près

— et, avec une agilité de cerfs, de toute la vitesse de leurs jambes nues et nerveuses, ils parcoururent au dessus de la jungle le même chemin que ceux qui les avaient devancés. — C'était un long tronc d'arbre abattu, enfoui dans le lalang, qui leur faisait ce chemin aérien, au bout duquel ils sautaient l'un après l'autre, plongeant de nouveau dans les hautes herbes — qui recommençaient, de ce côté, leurs ondulations désordonnées.

Déjà des cris et des rires partaient du pied du premier arbre de la forêt, au tronc duquel le gamin à la lance avait planté son arme en signe de triomphe.

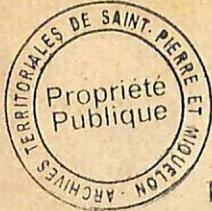
La petite fille battait des mains dans une joie exubérante :

— Première après toi, Radjah ! Je t'ai suivi, hein ?
— Oui, vraiment ! Tu joues bien de tes petites jambes !

Et il regardait, émerveillé, ce corps maigre, frêle, dans l'âge de disgrâce de la fillette qui n'est pas encore formée, mais nerveux, élancé, dont les pieds mignons si légers et les mains délicates avaient de fines attaches, et qui déjà pouvait faire preuve de tant d'énergie ! — Cette énergie était exprimée par ses yeux, deux diamants noirs, d'un feu étrange,

dont le regard avait un éclat gênant, tant il vous penetrerait ! — Dans l'animation de la course, son visage, éclairé par ces yeux brillants, le front couonné d'une épaisse touffe de cheveux en broussailles, de longues mèches noires s'ébouriffant de tous côtés, échappées à la lourde torsade attachée sur la nuque, avait une expression sauvage... Son costume était des plus simples : un ornement d'argent suspendu devant elle à une ceinture faite d'une cordelette végétale.

Lui était déjà un superbe garçon, admirablement découplé, aux traits réguliers et doux, au regard droit ; sa physionomie respirait la décision et la franchise. Son visage était encadré d'une belle che-



bon sang français dans les veines, une plume alerte et facile, une épée toujours brave et toujours prête..., on s'imagine aisément n'avoir pas peur de grand chose...

Soyez tranquilles! je n'ai jamais provoqué personne et je ne provoquerai personne. Croyez moi, ne craignez pas beaucoup tous ces braves, tous ces fanfaron qui déclarent courageusement, dans un salon, ou devant une table bien servie, qu'ils pourraient battre n'importe qui et n'importe comment.

Seulement, je suis susceptible, très susceptible, lorsque je sens qu'on froisse mon amour-propre ou mon honneur de journaliste et de citoyen.

Cet honneur là de journaliste et de citoyen — avec ma jeune plume — c'est, après tout, presque ma seule richesse, mon seul capital à moi, j'irai même jusqu'à dire, mon seul gagne-pain.

On saura maintenant pourquoi je le défendrai sans transigance possible et jusqu'au bout.

Alph. Poirier-Botticau

C'est une affaire bien entendue, je ne tiens aucun compte des lettres anonymes qui me sont adressées.

A. P.-B.

Après l'immense succès obtenu par notre supplément de mercredi dernier, nous avons le plaisir de faire savoir à nos lecteurs que, mercredi prochain, *La Vigie illustrée* sera mise en vente à partir de 4 heures du soir.

Le produit de la vente de nos journaux illustrés sera distribué aux enfants de l'ouvrage.

Comme réponse à notre entrefilet de mercredi dernier intitulé : « Manœuvre Electorale », je reçois de MM. Benâtre et Colombel la lettre suivante que je m'empresse de publier.

A Monsieur le Directeur gérant
du journal « La Vigie » St-Pierre.

Monsieur le Directeur,

Dans la « Vigie » du 22 mars, un anonyme s'est permis en termes malveillants de parler de l'armement tardif et soudain de certains, armateurs et d'insinuer que le Comité de secours les avait favorisés.

Comme il était évident que cet entrefilet diffamatoire, fielleux et insolent nous visait à notre double titre d'armateurs, de président et trésorier du Comité de secours, nous nous sommes présentés dans vos bureaux pour vous demander le nom de son auteur. Immédiatement avec une franchise et une loyauté auxquelles nous nous plaisions à rendre hommage, vous nous avez déclaré que vous n'en étiez pas l'auteur mais que si le coupable ne voulait se dévoiler vous seriez obligé d'accepter la responsabilité de son acte.

Une heure après comme c'était entendu, vous

nous avez fait connaître que l'homme courageux qui s'était fait notre insulteur refusait de se désigner et que tout en déplorant cet incident, vous vous et que tout en déplorant cet incident, vous vous verriez forcé, si nous y tenions absolument, de supprimer votre chevaleresque collaborateur.

En présence de telles déclarations et ayant pour principe que les fautes étant personnelles doivent être reparties personnellement, nous n'avons pu prendre vis-à-vis de vous une attitude qui eut été une injustice et qui surtout aurait trop fait le jeu du lâche qui se cachait derrière vos épaules.

Aussi, en vous remerciant de vos déclarations et de votre courtoisie, nous dénonçons à vos lecteurs la conduite de l'ignoble personnage qui sait si bien insulter et si bien courir.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre parfaite considération.

Eug. BENATRE.

H. COLOMBEL

A propos des 20,000 francs votés par le Parlement

Bien avant l'arrivée de M. Daygrand en France, M. Louis Legasse s'occupait de faire voter à la Chambre un secours pour la colonie St-Pierraise. Ses démarches avaient été couronnées de succès. Il avait obtenu 50,000 francs comme le prouve la lettre suivante :

Chambre
des Députés.

Paris, le 2 Février 1905.

Mon cher ami,

J'ai vu le Ministre. Impossible d'obtenir plus de 50,000 fr. Mais sur ce chiffre l'accord est établi. La commission du budget admet un chapitre 22 bis. Il n'y a donc pas d'amendement ni de projet spécial.

Mes meilleures affections,

Jules LEGRAND,
Député des Basses-Pyrénées.

Le Conseil d'administration de la colonie n'ayant demandé que 20,000 francs et d'autre part, un comité de charité privée s'étant organisé à Paris, le Ministre n'a pu, dans ces conditions, demander aux Chambres plus de 50,000 francs. Encore, ce projet serait resté enterré au Ministère des Finances sans les démarches actives de notre délégué, ainsi que le prouve le document ci-dessous :

Chambre
des Députés

Paris, le 28 Février 1905

Cher Monsieur Legasse,

Je viens de voir le Ministre des Finances et le rapporteur général du budget. Le projet de loi édit un peu perdu de vue aux finances. On m'a promis que le crédit de 20,000 francs sera rapporté demain ou après-demain au commencement de la séance et voté tout de suite, sous réserve qu'il n'y aura pas débat.

Bien à vous,

CHARLES DUMONT.
Député du Jura.

Qu'on ne vienne donc pas dire que ces 20,000 francs ont été obtenus par des personnalités de St-Pierre autres que M. Louis Legasse.

velure noire, dont les boucles flottaient jusque sur ses épaules. Un mouchoir bariolé ceignait sa tête, en turban, retenu par une chaînette d'argent, qui terminait une dent de tigre : une coiffure d'honneur déjà. — Il portait une ceinture de grosse étoffe, rayée noir et bleu, tombant sur ses cuisses. — C'était le plus vêtu de la bande. Sa lance, sa coiffure et un bracelet d'argent qui entourait son poignet droit, indiquaient sa haute origine.

Ah ! les tortues ! oria-t-il, riant galement le groupe qui le rejoignait essoufflé.

L'enfant qui venait en tête de ce groupe plantageusement, en arrivant, la longue lame tranchante de son golok dans le tronc de l'arbre qui était le but de la course.

— Tortue ! dit-il. Je cours mieux que toi ! Tu es parti avant de donner le signal !

La petite fille se révolta :

— Comment ! Puisque nous l'avons dépassé dans la rizière !

— Moi, dit un autre, intervenant dans la querelle, on m'a fait tomber : je serais arrivé le premier !

— Oui quand il l'aura poussé des ailes !

— Je voudrais bien avoir des ailes : je voudrais être un keron (un renard volant), qui vole plus haut que les oiseaux et qui voit la nuit

— La nuit ? pour te cacher ! dit une fillette ricuse qui venait d'arriver.

En montrant, avec une moue comique, la figure affreusement grêlée du gamin, elle entraîna une hilarité grincante.

En effet, il n'était pas beau, avec son masque en cuivre, sa physionomie bestiale et sa tête rasée, sur laquelle flottait, comme un plumet, une mèche unique de cheveux, qu'il avait gardée au sommet du crâne.

— Sais-tu seulement l'histoire du Kéron ? demanda le jeune Radjah.

— Non, non. Dis-nous l'histoire, crièrent tous les enfants.

Et ils s'assirent en cercle au pied de l'arbre.

— Eh bien ! la voici :

— Au commencement des Étres, le Grand-Antou chargea le Kéron de choisir sa nourriture à chaque animal volant. Et le Kéron leur distribua les fruits. — Il dit à celui-ci : toi, tu mangeras des bananes ; — à celui-là : toi, des noix de coco ; — à d'autres : toi, des dourians ; — toi, des mangues ; — toi, des nangkas ; — toi, des papayes ; — toi, des pamplemousses ; — toi, des mangoussans ; — toi, des oranges ; — toi, des muscades ; — toi, des remboutnas ; — toi, des blimbings... Et, quant il eut distribué tous les fruits, il s'aperçut qu'il ne restait rien pour lui...

— Alors il s'est fait voleur, et il attend la nuit pour aller prendre leurs fruits aux autres.

Une explosion de gaîté accueillit la fin de cette légende.

— Ah ! Kéron ! crièrent les enfants. Tu voudrais donc te faire voleur, toi ?

— Eh bien ! oui, dit l'enfant dépité, s'entêtant : je veux être un Kéron !

— Et moi, dit la joyeuse petite fille qui l'avait taquine, en venant se camper, encore moqueuse, devant lui, mon grand-père a dit que je cours comme une rouga (une biche). Je veux être une rouga !

— C'était la fille de Badak, fils du vieux Datang, le doyen de Merbo.

— Et chacun va dire ce qu'il veut-être, ajouta-t-elle en poussant au milieu du cercle la fillette qui était arrivée la première.

— A toi maintenant.

— C'était devenu un nouveau jeu.

— Moi dit, la fillette ébouriffée, aux yeux ardents. Je voudrais être Niala, la flamme brûlante, qui embrase et dévore tout ! — Et toi, Radjah ?

Malenant nous posons franchement une double question.

Est-il exact que M. Daygrand ait demandé ou fait demander à M. Clementel, ministre des colonies, d'être le président d'honneur du comité organisé à Paris ?

Est-il également vrai que le ministre ait refusé cette invitation ?

La Rédaction.

LE COMITÉ DE SECOURS

Nous apprenons qu'une commission administrative composée de fonctionnaires et de notabilités de la colonie vient d'être organisée pour la répartition des 20,000 francs obtenus au Parlement.

Nous espérons que ces secours seront distribués à tous les malheureux *sans distinction de parti*, principalement aux veuves et aux orphelins. Nous serions heureux également qu'on trouve une forme de secours autre que les bons de marchandises.

La Rédaction.

P. S. — Nous apprenons au dernier moment que la commission nommée par M. le Gouverneur aurait décidé que les bons de secours laisseront au bénéficiaire la faculté de se faire livrer des marchandises dans n'importe quel magasin. C'est une mesure, mais elle est bonne, en ce sens que la personne secourue pourra acheter ce qu'il lui est nécessaire là où le meilleur marché lui sera offert.

SAINT-PIERRAIS,

Vous nous avez fait l'honneur de nous élire l'an dernière.

Les vaines promesses d'une église qui vous ont été faites par vos adversaires ont seules empêché nos amis d'être élus avec nous.

Il est de notre devoir aujourd'hui que le Conseil Municipal a été dissous, de vous signaler la triste situation budgétaire de la commune et de dégager à vos yeux toute nos responsabilités à ce sujet.

La dette actuelle de la commune s'élève à la somme énorme de

30,892 francs 55 centimes

Dans le budget de 1905, on n'a prévu sur ce chiffre qu'une somme de 16,905 fr. 75 et il manquait encore 20,000 francs pour l'équilibre budgétaire.

Le déficit total est donc à l'heure actuelle de 36,905 francs 75 centimes

Si l'on ajoute à ce chiffre les frais de procès engagés, la majoration sur les recettes prévues et certaines dépenses toujours imprévues on peut dire à juste titre que la commune devra à la fin de l'année la somme fantastique de

50,000 francs

C'est la banqueroute et la ruine.

Pour publier cette lamentable situation nos collègues de la majorité n'ont pas hésité à avoir recours à des mesures iniques, telles que :

La réduction des appointements des petits employés municipaux.

La suppression de certains de ces employés, considérés sans souci du lendemain.

L'impôt sur les pianos,

Moi Mata-Ari (l'œil du jour), le soleil qui éclaire et rechauffe le monde.

— Et moi, dit aussi l'enfant au kolog, en jetant au Radjah un regard haineux, si tu es le soleil, je veux être un moussang, un félin qui sort la nuit, comme le kéron, et qui n'a pas besoin de toi !

Le constat qu'offrait ces deux enfants expliquait cette antipathie. Celui qui venait de parler le dernier, plus âgé que le Radjah d'un an ou deux était plus grand et plus fort en apparence. Ses yeux durs, aux regards faux, avec des lueurs cruelles de fauve, son teint sombre, lui donnaient un air de panthère noire. Une demi-couronne de cheveux qui couvrait son front bas, s'arrêtant de chaque côté de la tête au dessus de l'oreille, assombrissait encore son visage. Il habitait Toual, le kampong voisin, mais était devenu l'amie inseparable de Kéron, fils d'un piroguier du Rajah, rapproches par une même nature méchante et envieuse, tous deux jaloux des avantages du jeune chef, dont la familiarité avait autorisé tous les enfants qui partageait ses jeux à se considérer comme ses égaux.

— Un Moussang est une méchante bête, intervint un nouveau gamin. J'aime bien mieux le soleil ! Et puisque je ne puis être l'Œil-du-Jour, Mata-Ari, moi, je serais Matatran (l'Œil-de-la-Lumière).

Celui-ci était le fils de Naro, Paulina de Morbo, le lieutenant, l'écuier de l'ancien Radjah, l'homme meilleur, le plus brave et le plus gai du pays battak. Et son fils lui ressemblait.

Il avait une de ces bonnes figures de sans-souci déterminé, à laquelle un grand disque de cheveux qui couvrait le côté gauche de sa tête, comme une coiffure sur l'oreille, achevait de donner un air casse-cou.

à suivre

L'impôt sur les robinets de prise d'eau;
 L'impôt sur l'abattage du bétail;
 L'impôt sur les lavoirs;
 Ils ont été même jusqu'à proposer la suppression de l'éclairage des rues de la ville pendant un certain nombre de mois.

Et tout cela, malgré nos plus énergiques protestations.

Comme travaux, le seul qu'ils aient fait, c'est la destruction du Zaz Piak-Bat.

Par tous les moyens, ils se sont opposés à la vente du terrain servant à l'emplacement de l'ancienne église et ce, contrairement au désir de la population et des intérêts de nos ouvriers sans travail,

Pourtant une telle mesure aurait assuré avec le concours de l'administration, l'équilibre du budget, sans emprunt ni impôts nouveaux.

Ils n'ont voulu rien entendre.

Ils ont préféré des impositions abusives et la faillite des finances municipales.

Saint-Pierrais

Vous saurez reconnaître en votant le deux avril lesquels des anciens conseillers municipaux sont véritablement vos amis.

Les Conseillers Municipaux sortants
J.-M. LA VASSIERE E. POIRIER

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE...

La commune devait à la Banque des îles Saint-Pierre et Miquelon pour l'éclairage de la ville

Pour le 2 ^e semestre 1903	6,400 fr.
Pour le 3 ^e semestre 1904	3,050 «

Total 9,450 fr.

Le quatrième semestre 1904 — soit 3,050 — a été payé à M. Thélot, représentant M. Lepauloue sans qu'aucun à-compte ait été versé sur les semestres précédents.

C'est le cas de dire — plus que jamais — charité bien ordonnée commence par soi-même!!

Mais quelle triste administration des deniers publics peut-on dire aussi avec juste occasion!!!

UN CONTRIBUABLE

DYNAMITARDS.

Nuitamment, en braves... ils ont dynamité le Zazpiak bat.

Ravachol n'aurait pas fait mieux.

Notre ancien deuxième adjoint assistait-il à l'explosion de la marmite?

Nous serions heureux d'être renseigné sur ce point.

En tout cas, pour satisfaire la curiosité de certains lecteurs nous insérons ci-dessous la pièce suivante — mettant qui que ce soit au défi d'en nier l'authenticité.

SERVICE MUNICIPAL

AUTORISATION

Monsieur Viola est autorisé à construire un mur en madriers Place de la Liberté pour l'installation d'un jeu de boule (balle)

N° 27 Saint-Pierre, le 13 mai 1902.

L'AGENT-VOYER,

H. Gravé.

Vu :

Pr LE MAIRE,

E. Gloanec.

Vu :

LE MAIRE,

Lefèvre Marie.

Pauvre Zazpiak bat!!!
 Tu avais affaire à des enragés!
 Et ceux qui tavaient créé voulaient te voir mourir.

Tu renaitras.... Ne crains rien. Il se rencontrera bien quelqu'un qui paiera la casse.

CAUSERIE ÉLECTORALE

Pierre — Eh bien ! père Charlot, il en pleut de l'or depuis que je vous ai causé... Ce qu'ils nous bombardent avec les pièces de cent sous des bons parisiens.

Le père Charlot — Ne m'en parle pas, mon pauvre gars, c'est dégoutant. Faut-il que ces gens-là aient perdu le bon sens, pour s'imaginer qu'il vont acheter, à ce prix, notre bulletin de vote. On a voter pour eux, au mois de mai dernier, on était déjà bien pauvres à ce moment là, mais ils ne nous achetaient pas et pour cause.

Cette année que les bons parisiens, comme tu dis, leurs donnent de l'or, en veux-tu en voilà, ils en distribuent même à ceux qui n'en demandent pas.

Pierre — Et quand je pense qu'ils disent qu'ils voulaient que les élections soient le 30 Avril, pour pouvoir donner des secours à une date assez éloignée des élections, afin de ne pas paraître nous acheter. Mais, farceurs qu'ils sont, ils savent mieux que personne que nous pouvions encore attendre trois semaines sans mourir de faim. Il n'en manque pas, parmi eux, qui ont plus qu'il ne leur faut, par conséquent, s'il y avait eu urgence et si nous étions des affamés, comme ils disent de nous à Paris, ils n'auraient eu qu'à partager leur superflu avec nous.

Le père Charlot — Tu râve, mon garçon, l'argent des autres, c'est bon à donner, mais, le sien, c'est autre chose.

Tout cela va mal finir pour eux, il faut l'espérer, car ils se moquent trop de nous.

Je suis déjà vieux, je n'ai jamais voté pour ceux qui donnent de l'argent la veille des élections. Cette pluie d'or là est une averse qui durera peu et le lendemain sera le revers de la médaille.

Ce qu'il nous faut, c'est du travail, c'est notre église pour laquelle les Parisiens ont aussi donné de l'argent à Monseigneur et qu'ils seraient heureux de savoir enfin construite.

Pierre — Ça, c'est vrai, les Parisiens et tous les Français qui ont donné de l'argent pour l'église de St-Pierre doivent désirer autant que nous qu'on la fasse. Les conseillers de la municipalité Daygrand ont beau dire qu'ils en veulent une en bois, ils savent bien qu'ils n'ont pas plus de quoi la faire en bois qu'en autre chose et qu'ils ne la feront pas du tout. Ils auront plus qu'ils n'en peuvent faire de payer leurs dettes, et, encore, ils ne le pourront pas sans nous imposer de nouvelles charges. Or, nous voulons notre église à tous prix. Voilà 2 ans 1/2 que nous en sommes privés : c'est assez, c'est trop ?

Le père Charlot. — Oui, oui, il nous faut notre église à la place où était l'autre, tout le reste nous est égal. Et puis au surplus, si nous étions des gens à voter pour ceux qui donnent de l'argent, nous voterions encore pour la liste des amis de MM. Légasse, car, toute l'année, ils ont secouru les pauvres, sans attendre qu'on soit à la veille des élections. Ils nous respectent et ne nous auront pas achetés. Avec eux, nous aurons sûrement notre église ; ils ne mettront pas de bâtons dans les roues pour empêcher qu'elle se fasse.

Nous irons tous voter au cri de vive notre église ! vive le travail et la liberté.

Pierre et Charlot.

LE

PROGRAMME ÉCONOMIQUE

de

LA VIGIE

SERA TOUJOURS LE SUIVANT :

PAS D'EMPRUNT

PAS D'IMPOTS NOUVEAUX

Nous lissons dans « La Dépêche Coloniale » du 3 mars, l'article suivant :

Saint-Pierre et Miquelon..

Nous apprenons que le Gouverneur des îles St-Pierre et Miquelon vient de dissoudre le Conseil municipal de St-Pierre.

Cette mesure a fini par s'imposer en raison de l'impossibilité dans laquelle se trouvait la municipalité St-Pierraise de solutionner les questions urgentes qu'attend depuis longtemps la malheureuse colonie.

Nous avons déjà eu l'occasion de le mentionné, on a introduit dans ce petit pays des errements qu'il ne connaît pas autrefois ; la politique s'est emparée de tout, au détriment des affaires les plus essentielles.... si la pêche manque, si les pêcheurs meurent de faim et de froid, il leur reste la politique en guise de consolation.

Rien n'est plus déplorable ; l'honorable ministre des colonies sera certainement de cet avis et il est à désirer qu'en même temps qu'il

approuvera la décision énergique prise par le gouverneur, il prescrive à celui-ci de prendre toutes les mesures pour que son administration fasse enfin cesser l'agitation stérile et dangereuse qui menace l'existence même de notre petite et si intéressante colonie nord-américaine.

CHRONIQUE LOCALE

FÊTE DES MARINS A L'ILE AUX CHIENS

Très réussie la Fête des Marins, dimanche dernier, à l'Ile aux Chiens.

NOMBREUSE ASSISTANCE, MOTETS LITURGIQUES ET CANTIGUES CHANTÉS AVEC FOI ET ENTHOUSIASME....

Merci à M. le curé, à M. Legentil président de la Société des Marins, à M. le vice-président d'avoir bien voulu m'inviter à cette fête touchante du départ. Ce fut, pour moi, un bon moment de repos et aussi de ressouvenir... car, sur la terre lointaine, l'église avec ses patriotiques et pieuses cérémonies, c'est un peu la France.

Et je me souviendrai longtemps de cette course rapide sur la mer tranquille et déjà nocturne, de ces voix mélées qui chantaient et qui acclamaient « La Vigie » et son directeur.

Que tous les marins sachent l'intérêt particulier que je leur porte. Enfant du peuple, j'aime les travailleurs et toutes mes sympathies sont pour eux, et toute la fougue énergique de mes vingt cinq ans sera consacrée à la classe laborieuse, aux faibles, à ceux-là enfin qu'on exploite et qui n'ont personne pour les défendre et les protéger.

Alph. P.-B.

LA SAINT-JOSEPH

Fidèles à leurs traditions, les ouvriers de St-Pierre ont cette année encore, brillamment célébré la fête de St-Joseph, Patron des ouvriers et spécialement Patron des charpentiers.

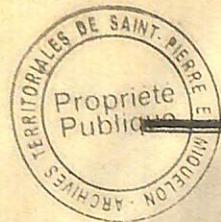
Sans doute la cérémonie n'a pas eu tout l'éclat dont elle eut été susceptible dans un édifice autre que notre petite église provisoire : elle ne manquait cependant pas d'une vraie grandeur. Nombreuse, la foule était entassée sous les voûtes ornées d'une décoration simple, mais d'un bel effet. Au premier rang le Président et les dignitaires de la société « le Sou Quotidien de l'Ouvrier » puis des sociétaires munis de leurs insignes, dans le fond, une masse d'hommes que l'exigüité du local et l'inconvenance ne décourageaient pas.

Et cette assistance si nombreuse, animée d'une même foi, d'un même esprit de confiance, suivait avec recueillement la cérémonie qui se déroulait devant elle. Voici le pain bénit, enguirlandé de rubans aux couleurs tricolores, surmonté de l'image de St-Joseph et chacun est heureux de voir perpétuer cet usage chrétien au si touchant symbolisme : les chants liturgiques retentissent amples, majestueux, les voix pures des jeunes filles tantôt alternant, tantôt se fondant avec le timbre grave et vibrant des hommes et des garçons. Massé derrière l'autel, le chœur des ouvriers exécute avec la force, l'ensemble et l'accent que donnent la foi et une habile direction, les cantiques à St-Joseph.

Et dans ces chants, ces prières, dans le recueillement de tous, on sentait la joie, la reconnaissance, et aussi, au seuil d'une campagne nouvelle, après deux années de crise, presque de détresse, l'ardent désir, l'instinct suppliant que le Doux Patron des ouvriers, ouvrier lui-même bénisse la bonne volonté et les efforts de ces travailleurs qui disaient avec tant d'entrain et de sincérité.

Du courage
A l'ouvrage
Ouvriers soyons chrétiens.

A. FRAPART.



SOCIÉTÉ DES MARINS

C'est demain dimanche 26 mars, à 10 heures du matin, que sera célébrée, dans l'Église paroissiale, une messe solennelle, à l'occasion de la Fête du départ des marins de St-Pierre.

Dans notre numéro de samedi prochain, nous publierons le compte rendu de cette fête.

POUR L'ÉGLISE.

Une lettre de Mgr Légaré, arrivée par le dernier courrier, annonce qu'il a obtenu pour notre future église :

10 — Un système de chauffage par la vapeur à basse pression, système moderne, d'une valeur de dix mille francs.

20 — Trois cloches qui seront en place dès la fin des travaux. Valeur: dix mille francs.

30 — Un chemin de croix et une grille pour les fonts baptismaux.

Voilà qui contribuera peut-être à calmer certaines inquiétudes.

Au nom de la population toute entière, *La Vigie* adresse à Mgr Legrasse et aux généreux donateurs l'expression de sa reconnaissance.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons, par le dernier courrier, la mort de Mr. Jacques Dufau décédé le 22 Février, dans sa 67me année, à St-Jean de Lutz. Mr. Jacques Dufau bien connu et estimé de toute notre population, a navigué, pendant plus de cinquante ans, pour le compte d'armateurs St-Pierrais.

A Madame Dufau et à ses enfants nous adressons nos plus sincères condoléances.

NOUVELLES MARITIMES

La goélette anglaise *Bessie-Irène* en relâche, allant à St-John (Terre-Neuve) avec 72 quintaux de morues sèches, a rencontré beaucoup de glaces.

**

La goélette anglaise *M. J. Heckman* en relâche, venant de la Baie de Fortune avec 250 quintaux de morues sèches, se dirigera vers Oporto

**

La goélette américaine *Harris A. Nickerson* (capitaine Th. Forbes) venant de Peack avec 150 quintaux de morues est repartie pour Rose-Blanche où il y a, d'après un cablogramme, de la morue en quantité.

**

Le "Pro-Patria" est arrivé jeudi matin à Halifax. Les passagers à bord étaient Mr. Mme Sigouagne, Latouche, Mlle Sigouagne-Latouche, les infirmiers de l'Hôpital militaire, Bertholet, Lubre et Arréguy, le capitaine et 6 hommes de la goélette anglaise *B. Lady Smith*, en réparation dans notre port.

**

La goélette *Pierrette* (capitaine Letacon) est parti jeudi pour les Antilles avec un chargement de morues sèches.

**

Voici les noms des goélettes qui ont passé la revue cette semaine.

Marie Augustine	patron	Reeman
Amphritite	—	Poulard
La Seine	—	Devain

Dernière Heure

Au moment de mettre sous presse on nous prie de faire savoir que le vapeur *Burgundia*, est parti de St-Malo ce matin, avec 1.000 passagers environ.

AVIS AUX CAPITAINES ET ARMATEURS

Nous lissons dans l'*Avenir Républicain* de Granville :

A une situation nouvelle il faudra nécessairement des moyens nouveaux, et l'intelligence de nos

pêcheurs va naturellement s'ingénier à obvier aux difficultés du boëtage des bateaux effectuant la pêche à Terre-Neuve.

Et, d'abord, est-il possible de suppléer au défaut de la boëtte naturelle (capelan, encornet, bulot, etc.)? Un de nos compatriotes, M. Geflot, de Villed-la-Marine, répond affirmativement. Dans une lettre qu'il nous adresse, il déclare très catégoriquement qu'après une série d'expériences, il est arrivé à se rendre compte des raisons de préférences de la morue pour certains appâts, et à constituer sur ces données des appâts artificiels s'appliquant aux différents lieux et aux différentes époques de la pêche. Sa confiance est telle dans sa découverte qu'il est convaincu que non seulement elle permettra à nos pêcheurs d'échapper à la dépendance des Terreneuviens et des Anglais pour la fourniture de la boëtte, mais qu'elle les mettra en état de supériorité sur leurs rivaux.

Plus de perte de temps à la recherche de la boëtte souvent très rare, nous écrit-il, pas de frigidaire coûteux; chaque navire pourra prendre sa provision de boëtte au départ.

Les armateurs et capitaines désireux de se renseigner sur cette découverte sont invités à s'adresser à l'inventeur, M. Geflot, Villed-la-Marine.

Tribune libre.

A l'exemple de plusieurs journaux français, nous ouvrirons ici une Tribune libre.

Dans cette Tribune libre, chaque citoyen pourra manifester ses opinions et dire franchement sa manière de voir.

Tolérance et Liberté sera notre devise.

Conditions. — Nous accepterons tout article signé, tout article courtois, tout article ne faisant aucune personnalité blessante. Bien entendu, la Direction du Journal laisse à ces correspondants de bonne volonté la pleine et entière responsabilité de leurs affirmations et de leurs critiques.

Samedi dernier, l'abondance des matières ne nous a pas permis d'insérer l'article suivant. Aujourd'hui, nous le publions très volontiers.

ILS SE DÉMASQUENT!

Vingt siècles ne vous ont pas changés, Pharisiens aux longues barbes! Comme preuve: cette perle enchaînée dans votre compte rendu du 11 mars courant:

« Malgré une concurrence qui, pour ne s'être démasquée qu'au dernier moment et avoir essayé de peser sur la décision des parents par des moyens aussi jésuitiques que peu loyaux n'en était pas moins acharnée, le bal d'enfants de la Ligue anti-alcoolique a été un succès complet. »

Et quoi! parce que vous organisez une soirée pour les enfants des riches, il eut fallu que les parents qui ne peuvent habiller leurs dans le satin et la soie, ni payer des drôts, d'entre, les privent, ces chers petits, d'une matinée récréative et morale qui, depuis plus d'un mois, leur était annoncée au patronage.

Seraït-ce là, l'application de vos belles théories philanthropiques et sociales? cela se pourrait bien. Et ouvertement démasqué aujourd'hui, oserez-vous encore crier à l'intolérance religieuse? Non, faux prophètes, socialistes menteurs, pharisiens aux sourdes menées, vingt siècles ne vous ont pas changés!

Que des gogos à l'âme simpliste, vous entraînent, vous chauffent des appartements pour y jouer du piano, vous procurent de la gloire, ça, c'est leur affaire et la vôtre; mais n'allez pas plus loin. N'insultez pas gratuitement votre clergé si dévoué, ne blessez pas les sentiments religieux des 300 familles qui envoient leurs enfants au patronage, ou... vous nous trouverez là....

G. D.

LA CONSTRUCTION EN BÉTON ARMÉ

L'emploi du Béton armé vient de recevoir de nouvelles et intéressantes consécrations, dans les pays froids comme dans les pays chauds par la construction de monuments publics et de maisons gigantesques, pour lesquels on n'avait point osé设想er du vieux type à ossature métallique, avec remplissage en maçonnerie ordinaire. Le souci que les ingénieurs apportent à soustraire leurs constructions aux chances de destruction par l'incendie, devait les conduire tout naturellement à l'application généralisée du Béton armé qui de tous les matériaux, est le seul qui mérite véritablement le nom de «Fire-proof».

Le temps n'est plus où l'on pouvait se défen-

dre d'une certaine appréhension sur les garanties que les nouveaux procédés sont susceptibles d'offrir.

Le nombre des édifices entièrement construits en Béton armé par le procédé Hennebique, suffit à démontrer la parfaite sécurité de semblables édifices, sans parler des autres avantages qu'ils présentent par surcroit et sur lesquels la «Vigie» reviendra prochainement pour montrer le ridicule et l'ineptie de certains arguments de gens incomptents.

Comme il n'y a rien de plus brutal qu'un fait rappelons nous ce ce qui s'est passé au fameux incendie de Baltimore qui a mis toute la presse en émoi.

Deux constructions en ciment armé existaient dans le district sinistré. Toutes deux ont subi victorieusement les atteintes du feu et montré chacune d'une façon différente les remarquables propriétés du Béton armé.

Epreuve de résistance au choc.

Le bâtiment de l'International Trust Cy. possède certains planchers en système Hennebique. Celui du 1er étage est porté par des colonnes également en Béton armé.

Ce plancher supporta sans être endommagé la chute de 6 étages de la maison voisine « Adam Express Co. ».

C'est grâce à la résistance des planchers que les sous-sols restèrent indemnes, préservant de tous dommages les valeurs considérables qui y étaient renfermées.

Epreuve de résistance au feu.

La construction de « Fidelity and Guaranty » est un bâtiment de 5 étages, de 20 pieds de façade et de 60 pieds de profondeur. Nulle autre construction ne resta debout dans le quartier. Seule, celle en Béton armé subsista.

Le pavillon en Béton armé, construit à l'exposition de Gand, a subi les épreuves du feu de la façon suivante. Le plancher du rez-de-chaussée a été chargé à raison de 1,500 kilog. par mètre carré, pendant qu'on accumulait dessous un tas considérable de bois, copeaux, charbon, le tout copieusement arrosé de schiste!

Le bûcher fut allumé et l'incendie très intense dura une heure, au bout de laquelle il fut éteint par les pompiers. Après refroidissement complet, il n'est resté aucune trace de désorganisation du béton, seuls quelques fragments d'enduit tombèrent sous l'action de la chaleur.

Cette expérience avait pour but principal de montrer qu'après un incendie de n'importe quelle violence, les planchers en Béton armé, ne perdent rien de leur résistance initiale.

Ces épreuves sont de beaucoup plus concluantes pour les hommes sérieux et de bonne foi que tous les racontars et tous les écrits de gens au cerveau cimenté. Il est absolument prouvé aujourd'hui que tant au point de vue de la résistance que de la durée et de la sécurité le ciment ou Béton armé présente les avantages les plus sérieux qu'on ait obtenus en matière de construction. La future église n'a pas plus à craindre l'allumette pas plus que le St-Pierrais et les St-Pierraises n'ont à redouter à terrible catastrophe annoncée.

Le muthume qui recouvrira la toiture empêchera toute infiltration et par conséquent toute fissure.

Les murs d'une épaisseur totale de 0 m 50 (soit deux parois de 0 m 10 séparées par un matelas d'a.r 0 m 30 et reliées par des nervures) pourront tout braver même la dynamite!

Ceux de l'église « St-Jean l'Evangéliste » nouvellement construite à Paris et qui est une des curiosités du genre n'ont qu'une paroi de 0 m 07. Cet édifice est quatre fois plus grand que ne sera le vôtre.

Et dire que les 20,000 parisiens qui s'y rendent n'ont pas encore eu la pensée ni le sentiment du danger, qui les menace!

Les pauvres gens!!!

Vigilant.

LA POLITIQUE

Le peuple a cela d'admirable qu'il ne connaît point l'étendue de sa misère, ni l'étendue non plus de notre effroyable egoïsme, qu'il n'est pas bon de lui faire connaître, car il pourrait avoir le désir de s'élever pour ne plus mourir de faim et de ne plus servir de bête de somme à ceux qui l'exploitent. Ce n'était pas bien hier, sous la monarchie; ce n'est pas bien aujourd'hui, sous la République; ce ne sera pas bien demain, sous l'inconnu. Et cela s'appellent la Politique.

Politique éternellement inhumaine qui ne pense qu'à protéger les puissants, gaver les riches, souffrir aux heureux et qui ne songe pas à jeter un regard ému dans les taudis des misérables, ou à porter une parole consolante au fond des geheunes où des êtres comme nous naissent, vivent et meurent sans avoir vu, jamais, tristes fleurs d'humanité, le soleil d'amour qui réchauffe. Heureusement, il y a de bons hommes, aux pareils aux premiers chrétiens des hommes comme Kropotkin, Elisee Reclus, Lénin Toltoï qui ont poussé le cri de pitié et opposé à la politique usurpatrice, des méchants, la doctrine méconnue de Jésus. On aura beau vouloir étouffer ce cri, on ne parviendra pas à l'empêcher de retenti sur les siècles à venir, car il faut des siècles et des siècles pour féconder une idée.

Octave Mirbeau
de la « Société des gens de lettres »

Imp. de « La Vigie » Gérant A. P.-Bottreau